



L'ensemble des partenaires devant la pépinière de l'Esat. / Photos J.-C. M.

Social, Bompas

Publié le 20/11/2021 à 21:17



Dernièrement à l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) Charles-de-Menditte, M. Malet, président de l'Association Joseph-Sauvy, M. Barbe, directeur général, et M. Cathelat, directeur du pôle travail adapté ont accueilli Laurent Pietraszinski, secrétaire d'État auprès de la ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion, en charge des retraites et de la santé au travail.

Les établissements du pôle travail adapté ont pour missions de promouvoir et favoriser l'accompagnement professionnel des personnes en situation de handicap et de mettre en œuvre la reconnaissance des compétences professionnelles. Le pôle travail adapté, c'est quatre Esat, deux Entreprises adaptées (EA), 383 personnes en situation de handicap accompagnées dans 14 corps de métiers, soit espaces verts, pépinière, menuiserie, blanchisserie, pressing, fabrication de brise-vue et miellerie.

Le secrétaire d'État a salué l'inscription de la structure dans les dispositifs de Reconnaissance des savoir-faire professionnels (RSFP) avec l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (Afp), la Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE), la Validation des acquis d'expérience (VAE), les contrats d'apprentissages et les titres professionnels. Toutes ces actions permettent aux personnes en situation de handicap qui le désirent de vivre une nouvelle expérience professionnelle sur un autre poste, une autre activité ou une autre structure. Autant d'étapes qui participent à la logique de parcours et à la capacité de tenter une expérience en milieu ordinaire.

Duo day et contrat signé

À ce jour, 40 ouvriers du Pôle travail adapté vivent l'expérience de l'inclusion dans les entreprises en milieu ordinaire. Il a été évoqué avec le secrétaire d'État les leviers et les freins à l'accès et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. L'implication à la journée nationale du Duo day 2021 contribue à cette démarche inclusive. Ainsi, 27 travailleurs du Pôle travail adapté et trois jeunes de l'Institut médico-éducatif (IME) Maillol ont pu partager une journée de travail avec un salarié d'une autre entreprise du milieu ordinaire. Le principe du Duo day est simple : une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

Grâce à tous ces efforts, les résultats sont là. À l'image de Tony de l'Esat Johan-Cayrol qui après un stage d'immersion dans le secteur de la vente chez Decathlon a décroché un contrat d'apprentissage.

CORRESPONDANT